

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI GEBIED

Usumbura, le
 de

(1) N° 6I/1242

Service des Travaux Publics
Dienst van Openbare Werken

TRANSMIS COPIE pour information à :
 - Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.
 - Monsieur le Chef du Service du Contentieux
 à USUMBURA.

Ref. n° :

Annexe :

Bijlage :

Objet :

Voorwerp :

Aménagement prison

Dos. 04.60.35.

946 / TP 2/03/H
 B/E/SF

KIBUNGO



5121

✓ Monsieur l'Administrateur de Territoire
 de et à
K I B U N G U

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

En réponse à votre lettre 625/TP2/03/P du II-
 courant, j'ai le regret de vous informer qu'aucun crédit pour amé-
 nagement des prisons n'a pu être retenu aux B.E. 1957 et 1958.

Il m'est impossible par ailleurs de vous accor-
 der un supplément au crédit qui vous a été subdélégué au B.E. 1956
 (125.000 frs pour corps de garde, magasin bien détenus et magasin à
 vivres).

L'INGENIEUR PROVINCIAL, CHEF DU SERVICE DES
 TRAVAUX PUBLICS DU RUANDA-URUNDI a.i.,
 P.C.A. BRASSEUR.,

/-K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 11 mars 1957.-

OBJET:

Aménagement
Prison.-

N° 625 /T.P.2/03/P.-

Copie pour information à Monsieur le
Résident du Ruanda à Kigali.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-

A Monsieur le Chef du Service
des Travaux Publics

à

USUMBURA.-

S/c. de Monsieur le Résident du Ruanda
à Kigali.-

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de rappeler à votre
attention ma lettre 203/Sec.22/02 du 22 janvier 1957
relative aux prévisions budgétaires 1958, et
spécialement ses paragraphes 4 et 5 concernant les
travaux prison.

Désirant commencer l'aménagement de
la prison sans autre délai je vous prie de vouloir
bien me fixer d'urgence quant à la suite que vous
comptez réserver à la proposition qui est présentée
dans la lettre précitée.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

N° 203 /Sec.22.02/P.-

OBJET:

Prévisions budgétaires 1958
Prison.-

- Copie pour information à:
- Monsieur le Résident du Rwanda à KIGALI.-
 - Monsieur le Chef du Service de la Justice et du Contentieux à USUMBURA.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-

A Monsieur le Chef du Service des Travaux Publics
à
USUMBURA.-

Sous couvert de Monsieur le Résident du Rwanda
à KIGALI.-

Monsieur le Chef de Service,

Me référant à votre lettre 11/3/22/4115 du 5 décembre 1956, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint les prévisions budgétaires Prison 1958, catégorie "Réfections importantes et nouvelles constructions".-

- 1°/ - Réfections importantes: *hinter*
- 2°/ - Constructions nouvelles:

Le rapport médical dont copie en annexe, relatif à la dernière inspection de la prison comme le plan ci-joint vous renseigneront sur les conditions de vie qu'offre la prison actuelle aux aliénés qui y sont hébergés. Les salles sont trop petites et les cours sont insuffisantes.-

Le dossier des aménagements prévus pour 1957 (Réf.votre lettre 61/10207/4711 du 4 décembre 1956) vous renseignera également sur les améliorations qui seront apportées prochainement à la prison. Ces efforts seront cependant insuffisants pour offrir une existence décente aux hébergés et dans le cas où les autorités supérieures maintiendraient leur décision de conserver les aliénés à Kibungu, il y aurait lieu de prévoir un nouvel aménagement des locaux et de leur disposition.-

Cet aménagement nouveau étant devenu difficile suite aux constructions existantes et celles à ériger dans le courant de cette année, je m'estime incompétent pour vous soumettre des propositions, plans ou devis.-

Voudriez-vous avoir l'obligeance de me faire connaître le plus tôt possible la suite qui sera réservée à la présente, étant donné que je compte commencer sous peu les travaux prévus à votre lettre 61/2.673 du 12 juillet 1956.-

X X

X

Dans le cas où il ne serait pas possible d'aménager une nouvelle fois les bâtiments actuels et où les aliénés seraient maintenus à Kibungu au cours de 1958 il y aurait lieu de prévoir, outre le crédit demandé en prévisions "entretien poste", une somme de 20.000 francs pour les réparations nécessitées par les dégâts causés constamment aux salles, portes, murs, WC., etc.. par les hébergés.-

L'Administrateur de Territoire,

M. POCHET.-

61/ 10207 / 2733

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

✓ TRANSMIS COPIE pour information à :
- Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à KIBUNGU.-

Kigali, le -4. XII 1956
Pour le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda - Urundi

p.o.
Pour l'Ingénieur Provincial, Chef de Service
des Travaux Publics du Ruanda - Urundi
Le Chef de Section,
M. F. BULTOT., *[Signature]*

Aménagement prison
KIBUNGU

Monsieur le Résident du Ruanda

à
KIGALI

Dos.19-61-22

*3315 / TP 2/03/AT
22/12/56*

Monsieur le Résident,

En réponse à votre lettre n° 6353/T.P. du 6 novembre 1956, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les croquis d'aménagement de la prison de KIBUNGU que vous m'avez soumis en annexe de votre précitée sont approuvés par le Service des Travaux Publics et le Conseiller Juridique.

Toutefois, je vous rappelle que les travaux doivent être réalisés dans la limite du crédit de 125.000 francs qui a été subdélégué à Monsieur l'Administrateur de Territoire de KIBUNGU et qu'il ne me sera pas possible d'accorder le moindre crédit supplémentaire

*Membre l'installation
de la prison avec son terrain pour
peu trop compliqué*

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL
GOUVERNEUR DU RUANDA - URUNDI

p.o.
POUR L'INGENIEUR PROVINCIAL, CHEF DU SERVICE
DES TRAVAUX PUBLICS DU RUANDA - URUNDI,
LE CHEF DE SECTION
M. F. BULTOT.,

RUANDA-URUNDI GEBIED

DIRECTION DE NYUNI.-

(1) N° 30/Prison.

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Aménagement prison
Ukubungu.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire

de & à

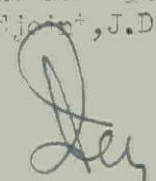
NYUNI.-

*34 TTP 2/03/AT
07/12/04*

Monsieur l'Administrateur de Territoire

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint le plan
annexé à votre lettre 2692/1.1 du 31 octobre 1956.-

Pour le Résident du Ruanda, empêché.-
Le Résident-Adjoint, J. D E N S ,



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA , le 12. VII 1956
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N°6I/ 2673

TRANSMIS COPIE pour information à

- Monsieur le Conseiller Juridique à USUMBURA.
- Monsieur l'Inspecteur du Budget à USUMBURA.
- Monsieur le Chef du Service des Finances à USUMBURA.
- Monsieur le Directeur au Plan Décennal à USUMBURA.
- Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Bâtiments pénitentiaires.
Constructions diverses et
aménagement dans les pri-
sons du Ruanda-Urundi.

B.E. 56 art. 015-03

Dos: I9-6I-22

Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à
KIBUNGU.

Monsieur l'Administrateur,

Comme suite au paragraphe 3) de votre lettre n° 322/TP
du 22 février 1955, j'ai l'honneur de vous subdéléguer, au B.E.56
article 015-03, la somme de CENT VINGT-CINQ MILLE FRANCS (125.000)
pour la réalisation, par vos soins, des travaux ci-après:

- Construction: d'un corps de garde
- // d'un magasin biens détenus,
- // d'un magasin à vivres.

Veillez ouvrir une fiche modèle 31/4, spécialement ré-
servée à la gestion de ce crédit et m'en envoyer copie trimestriel-
lement. Le crédit est entièrement mis à votre disposition et je
ne dispose d'aucune réserve; il y a donc lieu d'éviter soigneuse-
ment tout dépassement de crédit, si minime soit-il.

Les factures seront imputées par vos soins et transmises
directement au service de l'ordonnancement à Usumbura, pour liqui-
dation. Celles d'un montant supérieur à 20.000 Frs doivent être
signées conjointement pour réception conforme par deux représen-
tants de votre territoire.

Les commandes de plus de 20.000 Frs doivent faire l'ob-
jet d'un appel d'offre ou demande de prix. (Voir précis des instruc-
tions administratives sur les marchés à conclure pour compte de
l'Administration).

LE CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DU
RUANDA URUNDI a.i.
F. BULTOT.,

100
Voir en fin de page conditionnel

1702 / F. 1 AT
14/7/56

59

11

111

11

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

PRISON KIBUNGU



Armes

Armes pour les détenus

Salle

Salle

V.C.

V.C.

Armes

Biens
détenus

Cuisine

Vivres

C.

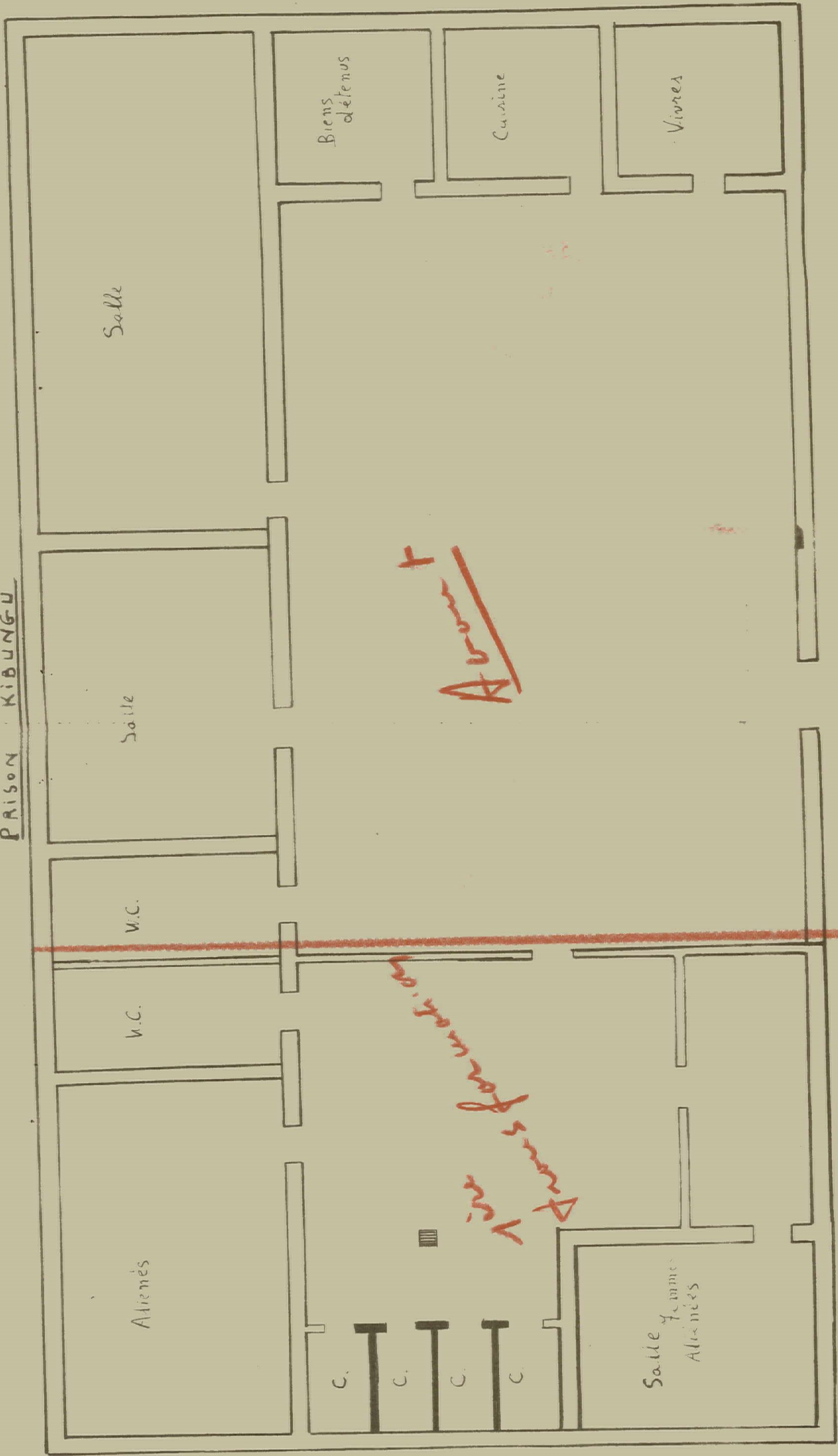
C.

C.

C.

Salle
Femmes
Adonnées

PRISON KIBUNGU



Salle

Biens
détenus

Cuisine

Vivres

Salle

W.C.

W.C.

Atariés

C.

C.

C.

C.

Salle
Femmes
Atariés

Avenue

vis. par les femmes Atariés